

Bill n° 95, intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Grace Barlow Sunbury".—M. Ross (Moose-Jaw).

Bill No 96, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Marjorie Wiseman Litwin".—M. Lawson.

Bill n° 97, intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine-Olive Lafontaine Caron Pilot".—M. Emmerson.

#### NIAGARA FALLS OBSERVATION BRIDGE COMPANY

La Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Johnston (Lake-Centre) et reprend l'examen, interrompu le mardi 5 avril, du bill n° 15 tendant à constituer en corporation la Niagara Falls Observation Bridge Company et présenté par M. Damude.

Sur l'article 8 (pouvoir de construire un pont).

M. le VICE-PRÉSIDENT: Lorsque l'examen de ce bill en comité a été interrompu, nous en étions à l'article 8.

M. CLARKE (Rosedale): Après avoir écouté attentivement pendant un certain temps la discussion des projets de construction des deux ponts, j'en suis venu à la conclusion que ni l'un ni l'autre ne constituent le genre de pont que nous devrions ériger dans cet endroit. On devrait, à mon avis, y construire un pont le plus tôt possible et n'exiger aucun péage. Lorsque le pont de la compagnie privée fut emporté par une cause naturelle, disparut ainsi une construction tombée en désuétude depuis quelques années. Du même coup, l'occasion s'offre maintenant au Canada et aux Etats-Unis de construire un pont digne de relier ces deux grands pays anglo-saxons. Pendant des années, les deux pays ont essayé d'abolir le péage imposé sur leurs routes et leurs ponts. Voici donc l'occasion toute trouvée pour eux de s'unir pour édifier un pont vraiment moderne et, comme je l'ai dit tout à l'heure, exempt de péage dès qu'il sera achevé.

Les chutes Niagara sont reconnues partout pour une des merveilles du monde. D'un côté de ce vaste panorama se trouve le Dominion du Canada et de l'autre se trouvent les Etats-Unis,—deux des pays les plus prospères du monde et qui ont contribué largement à faire disparaître les idées démodées et les coutumes de l'ancien temps. Nous devrions, je crois, prendre les moyens qui permettront aux habitants de l'ancien monde qui visiteront nos pays de comprendre un peu la raison pour laquelle la frontière qui sépare ces deux grands pays n'est pas protégée par des troupes et des forts, tout en leur montrant un monument qui symboliserait la bonne camaraderie et l'amitié qui nous unissent au point de nous appeler des cousins. La

construction d'un pont exempt de péage encouragerait, je crois, le trafic touristique entre les deux pays, nous fournissant l'occasion de nous mieux connaître et de mieux nous rendre compte des ressources de nos deux pays.

M. WOODSWORTH: Puis-je demander à l'honorable député si par un pont "exempt de péage" il entend un pont privé ou un pont construit aux frais de l'Etat?

M. CLARKE (Rosedale): Si l'honorable député veut bien avoir l'obligeance d'attendre un moment, je parlerai de cette question tout à l'heure. La construction d'un pont exempt de péage ne serait possible que par la coopération des Etats-Unis et du Canada qui en acquitteraient les frais de construction et d'entretien. Dans ces circonstances, je n'attacherais pas une trop grande importance à la dépense générale que l'entreprise comporterait. La question des dépenses ne saurait être un obstacle parce que, si on les partage entre les deux pays, elles ne peuvent être bien considérables. Si l'on considère les avantages de ce pont au point de vue de la publicité, pourquoi ne pas en faire un monument qui rappellerait que ces deux grandes nations voisines vivent en paix et en harmonie depuis plus d'un siècle, sans aucun recours à la force armée, et pourquoi ne pas publier la chose. Je ne veux pas parler bien longtemps...

Des VOIX: Très bien, très bien.

M. CLARKE (Rosedale): Je suis d'avis que l'honorable représentant de Welland (M. Damude) devrait me remercier un peu d'avoir fait ce discours. J'allais dire que nous devrions renvoyer ce bill au comité qui après un nouvel examen demanderait à la Chambre d'approuver la construction d'un pont exempt de péage. C'est ce que nous devrions faire le plus tôt possible, car chaque jour de retard veut dire que la ville de Niagara-Falls, et quant à cela, tout le Dominion du Canada et les Etats-Unis, perdent des revenus qu'ils toucheraient si ce pont était construit immédiatement. Le seul point en faveur de la présente compagnie c'est qu'elle pourra construire le pont sans tarder. Il est possible, je crois, que ces deux grands pays s'entendent et voient aux dépenses à faire tout en protégeant les droits que la Niagara Falls Observation Bridge Company peut avoir en l'occurrence. Je prétends que les parties intéressées devraient s'entendre et construire un pont exempt de péage le plus tôt possible.

M. DUFFUS: C'est la cinquième fois que le comité a l'occasion d'étudier cette question. J'ai en main un exemplaire du bill n° 15, visant à constituer en corporation la